

Eric Zemmour relaxé en appel pour ses propos sur l'immigration et l'islam

écrit par Jules Ferry | 8 septembre 2021



Condamné en première instance à 10 000 euros d'amende, Eric Zemmour a été relaxé par la cour d'appel de Paris à propos d'un discours prononcé en 2019 lors d'un discours politique.

Le journaliste et essayiste Eric Zemmour a été relaxé par la cour d'appel de Paris ce 8 septembre.

<https://twitter.com/ZemmourEric/status/1435590906913099778?s=20>

Il était poursuivi pour injure et provocation à la haine lors d'un discours prononcé en 2019 durant un rassemblement politique et dont plusieurs passages concernaient l'islam et l'immigration.

<https://français.rt.com/france/90411-zemmour-relaxe-par-cour-appel-concernant-propos-immigration-islam>

Ce qu'il avait dit en 2019.

Lors de son intervention dans le cadre de cet événement, l'essayiste, journaliste et polémiste de 62 ans avait notamment mis en garde contre l'«islamisation» de la France, brocardé des personnalités médiatiques et politiques, prôné la préférence nationale et suggéré une référence au concept de **«grand remplacement» :**

«L'Etat français qui fut le génie bienveillant des populations françaises, est devenu par un retournement incroyable l'arme de destruction de la nation et de l'asservissement de son peuple, par le remplacement de son peuple par une autre civilisation», avait-il déclaré.

Parmi les autres déclarations d'Eric Zemmour ayant fait polémique, figurent : **«Tous nos problèmes aggravés par l'immigration, sont aggravés par l'islam ; c'est la double peine»** ou encore **«Les jeunes Français vont-ils accepter de vivre en minorité sur la terre de leurs ancêtres; si oui,**

ils méritent leur colonisation ; sinon, ils devront se battre pour leur libération».

<https://francais.rt.com/france/79130-eric-zemmour-condamne-10-000-euros-amende-injure-provocation-haine>